

CAMPAGNE 2019 d'aides au développement (ex CNDS)



LES MODALITES D'ORGANISATION

Création d'une commission fédérale composée de :

- Président (suppléant vice-président)
- Secrétaire Général (suppléant SG adjoint)
- Trésorier (suppléant TG adjoint)
- DTN (suppléant DTN A)
- 1 président de Lique (suppléant 1 président de Lique)
- 1 président de Comité (suppléant 1 président de comité)
- 1 président de club (suppléant 1 président de club)

Yvan MAIROT, référent PSF, assistera aux réunions,

Process:

Cette commission fédérale dédiée aux aides au développement instruit les dossiers et propose à l'Agence Nationale du Sport (ANS) l'attribution des crédits pour les Ligues régionales.

La commission fédérale + le Président de la Ligue concernée instruisent les dossiers et proposent à l'ANS l'attribution des crédits pour les Comités départementaux de la ligue.

La commission fédérale + le Président de la Ligue + le Président du Comité départemental instruisent les dossiers et proposent à l'ANS l'attribution des crédits pour les Clubs du département.

LES MODALITES D'ORGANISATION

1 journée de réunion sera consacrée à chaque ligue régionale ainsi qu'à ses comités et clubs.

Chaque membre délibératif de la commission se retirera lorsqu'il sera concerné par un dossier afin de ne pas être juge et partie.

Les structures sportives (Ligues, CD et Clubs) saisiront leur demande sur internet via « Le Compte Asso » comme précédemment en 2018. Les référents ANS désignés par chaque ligue les assisteront autant que de besoin.

55% minimum de l'enveloppe totale de l'Agence Nationale du Sport affectée au Volley doit être attribuée aux Clubs affiliés

Les critères d'attribution des Crédits 2019

CRITERES

La Fédération a souhaité que les critères soient adaptés au positionnement de la structure :

- ligue régionale,
- comité départemental,
- club.

L'objectif recherché est l'augmentation du nombre de licenciés.

Chaque action subventionnée doit avoir cet objectif direct ou indirect.

La Fédération répond ainsi à la commande gouvernementale de 3 millions de licenciés supplémentaires d'ici 2024.

CRITERES LIGUES ET COMITES DEPARTEMENTAUX

Toutes les actions doivent avoir comme objectif l'augmentation du nombre de licenciés

1-1 FORMATION ET EMPLOI

- ORGANISATION DE SESSIONS DE FORMATIONS FEDERALES ET DE DIPLOMES D'ETAT
- MISE EN OEUVRE DE DISPOSITIFS POUR LA CREATION D'EMPLOIS MUTUALISES

1-2 FORMATION DES JOUEURS

DEVELOPPEMENT DES STAGES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

1-3 STRUCTURATION TERRITORIALE

- CREATION ET DEVELOPPEMENT DE BASSINS DE PRATIQUE
- MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS D'AIDE A LA CREATION DE CLUBS
- CREATION DE REGROUPEMENTS SOUS FORME DE PLATEAU (évènements, tournois...)
- CREATION DE COMPETITIONS OFFICIELLES

1-4 DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

- CREATION DE NOUVEAUX EVENEMENTS / COMPETITIONS TOUT PUBLIC (para volley, beach volley, soft volley, snow volley etc.)
- MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS FEDERAUX (Année du volley, clubs jeunes, opération smashy, compet Lib, volley care, fit volley)
- DEVELOPPMENT DE CONVENTIONS ET PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES HOMOLOGUES AFFINITAIRES ET SCOLAIRES ET SECTIONS SPORTIVES

CRITERES CLUBS

Toutes les actions doivent avoir comme objectif l'augmentation du nombre de licenciés

2-1 DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE

- CREATION DE NOUVELLES OFFRES DE PRATIQUE (Volley santé, Para volley, Soft volley, Compet Lib, Baby volley, beach volley, fit volley, volley care, snow volley)
- CREATION D'EVENEMENTS LIES AUX OFFRES DE PRATIQUE
- DISPOSITIFS PERMETTANT L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE LICENCIES
- ORGANISATION DE MANIFESTATIONS FEDERALES

2-2 CREATION D'EVENEMENTS PROMOTIONNELS

- PROJETS LABELLISES ANNEE DU VOLLEY
- EVENEMENTIEL DIVERS (compétitions, stages etc...)

2-3 SPORT SCOLAIRE

- PARTENARIAT / CONVENTION AVEC UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE
- DEVELOPPEMENT D'OPERATIONS FEDERALES (clubs jeunes, Smashy etc.)

2-4 FORMATION

- DISPOSITIFS D'AIDES A LA FORMATION DES EDUCATEURS ET DES ARBITRES



CAMPAGNE 2019

AVRIL

- Travail sur les critères d'attribution.
- Constitution de la commission fédérale

MAI

4 mai Conseil d'Administration de la FFVolley, adoption du process et des critères

9 mai Formation par l'Agence Nationale du Sport

15 mai Réunion de formation des référents régionaux Agence/CNDS :

- Explication des critères
- Utilisation de la plateforme avec un représentant de l'Agence

21 mai Lancement officiel de la campagne des aides au développement (ex CNDS) auprès des structures fédérales, et ouverture du Compte-Asso

Saisies des dossiers du 21 mai au 20 juin 2019 (sous réserve de la possibilité technique)

A PARTIR DU 15 JUIN

Etude des dossiers Réunions de la commission



CAMPAGNE 2019

Samedi 15 juin - Réunion commission fédérale Définition des principes de répartition de l'enveloppe par région et par critères

REUNIONS PAR REGIONS

Mercredi 26 juin: Réunion d'attribution aux Ligues Régionales et CD (en visio)

Vendredi 28 juin: LIGUES OUTRE MER en Visio

Lundi 1er juillet: CORSE – HAUTS de FRANCE – ILE DE FRANCE

Mardi 2 juillet: AUVERGNE RHONE ALPES - GRAND EST

Mercredi 3 juillet: BOURGOGNE FRANCHE COMTE - BRETAGNE - CENTRE VAL DE LOIRE

Jeudi 4 juillet: NORMANDIE - NOUVELLE AQUITAINE - OCCITANIE

Vendredi 5 juillet: PAYS DE LOIRE - PACA

DATE DE RESERVES

Samedi 6 juillet

31 JUILLET

Date limite de transmission des propositions fédérales à l'Agence Nationale du Sport





Contact

Yvan MAIROT Référent PSF

yvanmairot.developpement@ffvb.org
01 58 42 22 13

Fédération Française de Volley

17 rue Georges CLEMENCEAU 94 607 CHOISY LE ROI CEDEX 01 58 42 22 22